

EPAMarne signe avec Efficacity et l'université Paris-Est une convention Smart & Sustainable City Campus

LeLab

Nouveaux usages

Ville numérique

Énergies

"La méthode est l'inverse de celle du DIVD", expliquent les partenaires. Le partenariat vise à "expérimenter, dans le living lab qu'est la Cité Descartes, les solutions de la ville durable et résiliente". L'établissement public d'aménagement de l'Etat, EPAMarne, avait porté ici le démonstrateur industriel de la ville durable Descartes 21, en partenariat avec des industriels et start-ups, dont l'ambition était de faire émerger "des projets urbains fortement innovants en matière de ville durable". Las, l'expérience s'est limitée à des études.

L'historique Cité Descartes, à Champs-sur-Marne dans Marne-la Vallée, pensée dans les années 80, va se transformer avec l'accompagnement d'une équipe de maîtrise d'oeuvre fortement orientée sur la question des usages, et pilotée par les architectes et urbanistes de l'agence Anyoji-Beltrando, désignés porteur de cette mission en janvier 2018. Elle doit notamment s'ouvrir plus à la ville qui l'entoure. Quel meilleur moyen que de proposer des solutions pour la ville de demain ? C'est l'avis de Maud Tallet, maire de Champs : "Il faut faire profiter la population du savoir que porte la Cité. Que l'aménagement, notamment du quartier de la nouvelle gare, ne reste pas l'apanage des architectes et des sachants. Il faut cheminer avec l'habitant et lui donner des outils. Il faut réunir les indiens du territoire et les cow-boys de la recherche"...

> Lire **Anyoji-Beltrando repenseront la Cité Descartes**
(<https://www.cadredeville.com/announces/2018/01/26/champs-sur-marne-lepa-lance-le-renouveau-de-la-cite-descartes>)

Dans ce grand mouvement de mutation de ce qui doit être un pôle d'excellence du savoir-faire français des sciences de la ville, l'établissement public d'aménagement, l'université et et l'institut de la transition énergétique veulent "co-construire un dispositif d'innovation partagé".

L'établissement public d'aménagement de l'Etat, EPAMarne, était déjà porteur, sur le site de la Cité Descartes à Champs-sur-Marne, du démonstrateur industriel de la ville durable Descartes 21, en partenariat avec des industriels et start-ups, dont l'ambition était de faire émerger "des projets urbains fortement innovants en matière de ville durable". Las, l'expérience s'est limitée à des études.

"Les écoles, instituts et universités implantés dans la Cité Descartes, concentrent 25% de la R&D française consacrée à la ville, l'aménagement, l'architecture, la construction et le numérique. Pourtant, ils n'avaient pas été associés au démonstrateur industriel de la ville durable", déplore-t-on du côté des établissements réunis aujourd'hui dans le projet FUTURE "inventer les villes de demain". Les cartes sont désormais rebattues.

"Nous repartons suivant la méthode inverse, explique-t-on à EPAMarne. Au lieu de financer des consortiums pour qu'ils développent leur propre recherche pour nous la proposer, nous allons tracer nous-mêmes nos axes sur lesquels nous convoquerons les consortiums."

Efficacity : L'institut pour la transition énergétique de la ville



La convention de partenariat de recherche-action signée, mardi 11 décembre 2018, entre Laurent Girometti, directeur général d'EpaMarne/EpaFrance, Claude Arnaud, président de l'Institut pour la transition énergétique Efficacity et Philippe Tchamitchian, président d'Université Paris-Est (UPE), prévoit donc la mise en place d'un programme de Recherche et Action en 2019.

Les thématiques abordées ciblent l'amélioration de la qualité de vie, la préservation de la santé, l'adaptation et l'atténuation du changement climatique.

Le projet I-site FUTURE Inventer les villes de demain

L'Université Paris-Est porte déjà dans la Cité Descartes le projet « I-Site FUTURE Inventer les villes de demain », regroupant plusieurs grandes écoles et instituts implantés dans le Campus : l'UPEM, l'IFSTTAR, l'ENPC, ESIEE Paris, l'EAV&T, l'EIVP et l'ENSG. Labellisé par le programme d'Investissement d'Avenir PIA2, le projet FUTURE vise à constituer l'acteur français d'enseignement supérieur et de recherche sur les villes de demain. Il porte notamment l'ambition d'identifier et lever les obstacles à la mise en oeuvre d'innovations urbaines via des expérimentations.

Les écoles et instituts aujourd'hui regroupés en consortium, donneront naissance, au 1er janvier 2020, à un grand établissement pérenne. Sa constitution aura pris du temps, les multiples tutelles des différents enseignement et de recherche ne facilitant pas les

regroupements. Notamment, l'ENPC, présent dans le consortium FUTURE, ne l'intègrera pas, tout en l'accompagnant... Tous les ans, des FUTURE days sont organisés en novembre. Ceux de 2021 pourraient donner lieu à la réunion d'un grand colloque international. **R. C.**